

Nos services...



Rejoignez-nous

Bulletin d'adhésion 2020 en ligne en scannant ce QR Code avec votre téléphone ou sur notre site internet www.lagrandesapiniere.fr



Tarif
adhésion
150 € TTC



La Grande Sapinière adhère à INTERCEA qui propose aux salariés des entreprises adhérentes à l'association de bénéficier des offres sur la billetterie (cinémas, parcs animaliers & zoologiques, sports & loisirs, concerts, spectacles, cirques...)

La carte donne également accès à une liste d'enseignes offrant des réductions pouvant varier de 5% à 40% et une liste de restaurants proposant des offres privilèges.

Le coût est de 8€ par salarié par an valable de février 2020 à février 2021.

La carte privilège est gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à l'association.

Elle permet d'avoir des remises auprès des commerçants de la Grande Sapinière (hors carburant, promotion en cours, voir conditions en magasin). Pour l'obtenir, il suffit de fournir une photocopie d'une pièce d'identité avec la photo (carte d'identité, passeport) par mail.



Mobilité...

Lors de l'Assemblée Générale, l'Association a présenté le PDIE (Plan de déplacement inter Entreprises) dont les objectifs sont :

- D'améliorer l'accès au parc d'activité La Grande Sapinière
- De favoriser les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle
- De limiter l'impact des déplacements liés à l'activités des structures de la sapinière
- D'anticiper les mutations et trouver des alternatives concrètes concernant les évolutions majeures à venir sur La Grande sapinière (partage d'infos, concertation,...)
- De mettre en place des actions complémentaires aux démarches engagées par les établissements signataires en visant les mêmes objectifs que le PDIE
- De renforcer le dialogue avec les partenaires du PDIE



De gauche à droite : Nicolas Bauer (Scalen), Pierre Louvat (Harmonie Mutuelle), Olivier Ernoult (Président La Grande Sapinière), Laurence Wieser (Mairesse de Laxou, Sylvain Beucgerie (Harmonie Mutuelle) et François Carmona (Directeur Auchan Laxou)

Une convention d'engagement 2020-2022 des établissements concernés pour les déplacements a été validée quelques jours après l'AG. Olivier Ernoult, président de La Grande Sapinière, François Carmona, directeur Auchan Laxou, Pierre Louvat, d'Harmonie Mutuelle, et Laurence Wieser, mairesse de Laxou, ont paraphé le document avec les partenaires que sont la métropole du Grand Nancy, la ville de Laxou et l'Agence de développement des territoires Nancy (SCALEN).

Les commerçants du parc d'activités, attentifs aux enjeux environnementaux, ont rejoint la démarche du PDIE et nous vous invitons à y participer comme vos collègues : Centrakor Laxou, Dekra Contrôle Technique, Hexo Conseils, Korian le Gentilé, L'Auberge des 4 Vents, Mc Donald's Laxou, Ravel Orthomédic et Royal Gambas.



LA GRANDE SAPINIÈRE

LES ESPACES COMMERÇANTS DE LAXOU

Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s collègues,
Madame, Monsieur,

Le conseil d'administration de La Grande Sapinière prend acte des bouleversements engendrés par la crise sanitaire du Covid-19 et souhaite repenser le rôle de l'Association pour l'avenir : s'interroger davantage sur sa place dans l'écosystème de son territoire, défendre les intérêts de la zone, de peser plus fortement sur les projets, de mener des actions sociales et sociétales.

La Grande Sapinière poursuit son développement en proposant davantage de services pour les commerçants et ses salariés autour de la carte InterCEA, la carte privilège, le sport en entreprise et la mobilité dont vous trouverez les informations dans cette newsletter.

La mobilité des salariés dans notre parc d'activités étant importante, nous souhaitons établir une cartographie des déplacements à travers un questionnaire disponible en ligne. Nous vous sollicitons pour transmettre à vos collaborateurs.

Il en est de même pour le sport en entreprise qui a connu un grand succès auprès des salariés pendant la pause méridienne les mardis et jeudis pour la pratique de stretching et renforcement musculaire. C'est pourquoi afin de favoriser davantage cette pratique, notre commission sport mettra en place dès la rentrée prochaine ces activités physiques.



Assemblée Générale de La Grande Sapinière

Olivier Ernoult, Président de la Grande Sapinière



Les transports sont essentiels dans notre vie quotidienne : pour se former, aller au travail ou retrouver un emploi, se soigner... Mais aujourd'hui, la politique des transports n'est plus adaptée aux réalités du pays, aux besoins et aux attentes des citoyens, notamment ceux les plus éloignés des grandes métropoles. Il faut y répondre par une transformation profonde de notre politique pour les mobilités. Après la réforme du système ferroviaire portée en 2018, la LOI MOBILITÉS en constitue le 2nd volet.

La loi d'orientation des mobilités (LOM) a été publiée au Journal officiel le 26 décembre 2019. Cette loi transforme en profondeur la politique des mobilités, avec un objectif simple : des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres.

La LOM institue une obligation de négocier un accord collectif pour les entreprises de plus de 50 salariés sur un même site sur le thème de la mobilité entre la résidence habituelle du salarié et le lieu de travail.

Afin de faciliter et encourager le déploiement de nouvelles solutions pour permettre à tous de se déplacer et d'engager la transition vers une mobilité plus propre, nous avons besoin de réaliser une cartographie des déplacements de chaque salarié entrant ou sortant du parc d'activités.

Il vous est demandé de bien vouloir transmettre ce QR Code sur l'enquête en ligne.

